

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

AMÉNAGEMENT DES HAMEAUX

Pourquoi ce projet de réaménagement ?

La nouvelle municipalité souhaite avoir une réflexion globale sur le fonctionnement urbain du chef-lieu et des hameaux.

Les élus veulent limiter l'impact de la voiture dans l'ensemble des villages (créer/requalifier des parkings de délestage), requalifier et valoriser les espaces publics de rencontre pour les habitants et visiteurs, aménager et requalifier les cheminements doux dans les villages, améliorer la signalétique... L'ensemble doit être réfléchi dans une perspective de développement durable, tant au niveau des matériaux utilisés que de la concertation.

Les élus souhaitent avoir un plan d'action sur plusieurs années et programmer, phaser les projets pour ne pas agir à l'opportunité.

C'est quoi la programmation urbaine et d'espaces publics ?

La programmation urbaine est une branche de l'urbanisme qui vise à définir les orientations et les objectifs pour un espace urbain (ou rural !).

On programme ainsi les fonctions (logement, commerce, bureaux, lieux de rencontre, équipements...) et les rendus de ce ceux-ci : densité, intentions architecturales, accès...

La programmation d'espaces publics vise à donner un sens aux espaces publics de la même manière : quels usages y implanter ? Quel valeur symbolique donner à cette place ? Quels liens avec le bâti et le patrimoine à proximité ? Quelles ambiances retrouver ?

Nous avons besoin de vous !

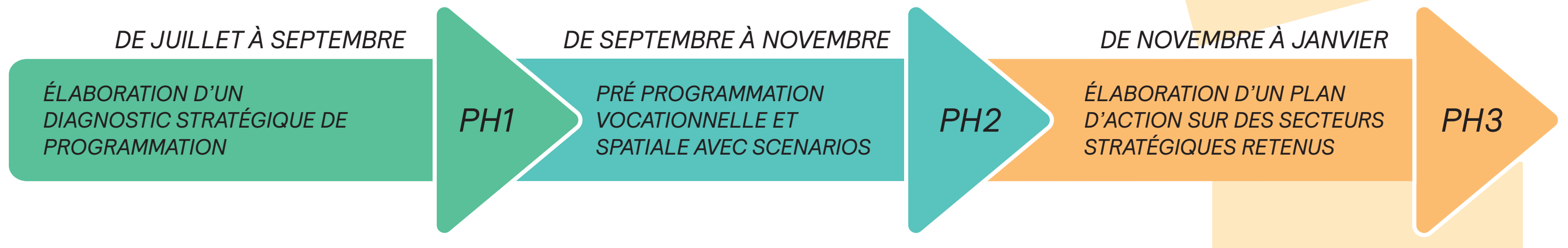
Toposcope et iOTA Architecture défendent l'idée qu'une programmation est d'autant plus forte qu'elle a été élaborée avec l'appui de toutes et tous : habitants, usagers, élus, services techniques, touristes, commerçants...

Cela permet de construire un projet sur une base solide de diagnostic et de besoins, et ainsi d'écrire un programme dans lequel tout le monde peut trouver sa place et s'investir.

Alors, nous avons besoin de vous ! En tant qu'habitants et usagers, experts de vos usages à Puy-Saint-André, venez nous retrouver et nous aider à écrire le programme pour demain.

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

DÉROULÉ DE LA MISSION



LA CONCERTATION

8 juillet
Soirée publique de lancement

24 et 25 juillet : Résidence 1
Diagnostics en marchant de la Commune

Août
Questionnaire en ligne et papier
sur les pratiques et besoins

..... septembre : Résidence 2
Ateliers de co-construction

..... novembre : Résidence 3
Soirée publique d'analyse critique
des scénarios

..... septembre : Résidence 4
Soirée publique finale de
présentation du projet

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

ÉQUIPE SUR PLACE ET CONTACT

TOPOSCOPE



Victor HAZAN
Ingénieur-urbaniste
Chef d'équipe



Margot DELIEGE
Urbaniste-stagiaire

iOTA ARCHITECTURE



Claire VALETTE
Architecte-urbaniste

**Pour nous contacter et
avoir les actualités du
projet :**



Email/ programmation.psa@gmail.com



Facebook/ [@Puysaintandre](https://www.facebook.com/Puysaintandre)

Site web de la mairie

www.puysaintandre.fr

...ainsi que via la boîte à idées à la mairie

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

REPORTAGE PHOTO

La Commune de Puy-Saint-André a souhaité mener une réflexion globale sur le fonctionnement urbain du territoire et des différents hameaux, afin de répondre aux ambitions des élus concernant l'amélioration du cadre de vie par la mise en valeur des espaces publics et la limitation de l'impact des véhicules au profit des modes doux. Pour cela, la Collectivité a mené en collaboration avec le CAUE en juin 2020, un pré-diagnostic partagé avec les habitants, portant sur les différents espaces publics communaux.

Les éléments dégagés par ce travail apportent de nombreux éléments de compréhension et soulèvent à leur tour des enjeux qui nous paraissent importants pour l'étude et à l'échelle de la Commune.

Ces enjeux sont issus d'une lecture des éléments du dossier ainsi que d'une visite de la Commune, permettant de partager les constats du CAUE et d'en interroger d'autres. Ils feront évidemment l'objet de discussion avec vous, avec les acteurs du territoire et surtout avec les usagers mais nous paraissent refléter des interrogations importantes pour notre réflexion.

UN JEU AVEC LES ÉCHELLES POUR ÉTUDIER UNE COMMUNE EN ARCHIPEL

La commune de Puy-Saint-André est un archipel et les 5 entités qui la composent se développent selon des logiques très différentes.

En effet, selon qu'on se situe à 1500 m ou à 1900 m d'altitude, selon que la route soit déneigée en hiver ou pas, selon qu'on accède par la nationale ou par la D35 selon que le tissu urbain est historique ou un lotissement plus récent, un bourg ne se développe pas de la même manière.

Cela a ainsi un impact sur les rôles de chaque bourg, sur les liens et les dynamiques qu'on peut y trouver et qu'on peut trouver à l'échelle de la Commune.

Ce constat nous incite ainsi à considérer le projet selon deux échelles. Une première échelle pour chaque entité de manière spécifique et une deuxième en envisageant l'étude de manière globale sur la Commune.

En articulant ces échelles, l'objectif est ainsi de construire une programmation fine et fonctionnelle pour les habitants des bourgs qui s'inscrivent dans une unité urbaine et paysagère communale.



La commune vue du versant d'en face : un archipel de bourgs

RÉINVESTIR LES ESPACES PUBLICS, ENRICHIR LA VIE DE LA COMMUNE

Les trames d'espaces publics des différents bourgs du Puy-Saint-André ne bénéficient actuellement pas d'une bonne image ni d'une bonne qualité d'usage : lisibilité difficile des usages et des cheminements, place omniprésente de la voiture, liaisons piétonnes peu pratiques, végétalisation rare, signalétique et mobilier urbain quasi-absent...

De plus, ces trames s'insèrent dans des tissus urbains variés, ne participant pas ou peu à leur qualité et leur lisibilité.

Pourtant, ces trames disposent de nombreux potentiels et d'espaces à réinvestir : ruelles, chemins enherbés, sentiers, placettes, parvis, etc. Cette valeur patrimoniale et paysagère s'inscrit dans l'histoire de la Commune et il s'agit de la revaloriser.

Cette valorisation dépasse la simple échelle des bourgs. En effet, dans la définition de l'espace public proposée par le CAUE, il est rappelé le rôle de liaison entre le bourg et son environnement (le grand paysage) que l'espace public revêt.

La trame d'espaces publics doit intégrer ainsi les espaces naturels à continuer de valoriser et à relier, comme les espaces autour de la Chapelle Saint Laurent, dont l'échelle peut correspondre à des usages à plus grande échelle (concerts qui ont lieu par exemple).

Le réinvestissement des espaces passe ainsi par différents éléments :

- **Reconstruire le maillage des espaces publics** et le rendre lisible et appropriable par les habitants et les visiteurs.
- **Hiérarchiser le maillage** pour construire un réseau d'espaces cohérent (espace de proximité, espace fédérateur, espace touristique...) et proposant offrir une gamme complète d'usages (promenades, repos, rencontres, marché, rassemblements...)
- **Créer des espaces conviviaux**, sécurisés, agréables, dont l'appropriation par les habitants sera rapide et facile afin de créer des espaces de vie publique



Le seul « espace public » du Clos du Vas



Un banc pris entre du stationnement et un PAV à Pierre-Feu



Une placette sans vie du chef-lieu de Puy-Saint-André



La place de la pétanque au Combes : un espace dédié à un usage

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

REPORTAGE PHOTO

ACCOMPAGNER L'USAGE PAR LA FORME : QUALIFIER LES SOLS

Les espaces publics communaux ont aujourd'hui une forme uniforme, malheureusement souvent dégradée et faisant la part belle à l'enrobé et laissant toute place à la voiture. Pour ainsi dire, **la forme n'accompagne pas la variété d'usages qu'on souhaiterait retrouver** dans un espace public.

Pourtant, la Commune pourrait accueillir cette variété d'usages et d'échelles : du tout petit sentier à la route à double sens en fonction des mobilités, voies étroites accessibles ponctuellement aux voitures et donc réinvesties par les riverains, placettes accueillant usages piétons grâce au cadrage du stationnement...

Pour réaliser cela, **chaque sol doit être pensé comme le support d'un usage précis**. Repérer ces usages et s'en servir pour développer un panel de possibilités. C'est le principe de la forme qui accompagne l'usage. Le

traitement des sols est alors le reflet du travail de programmation : revêtements et largeur des bandes de roulement automobile adaptées, marquage et partage avec les circulations douces, cheminements piétons accessibles aux PMR, séparation des zones de stationnements et des espaces piétons à certains endroits stratégiques (comme envisagé pour la place Violin) ...

D'un point de vue technique et environnemental, ces sols devront également être pensés dans **une logique d'usage sur les 4 saisons** (dénivellement, risque de verglas...) et **répondant aux contraintes de montagne** (pentes, risques torrentiels présents, écoulement de l'eau...) Cela sera mis en place en évitant au maximum l'imperméabilisation et en privilégiant les matériaux locaux, bio et géo-sourcés, les essences locales, mais aussi les savoir-faire locaux. C'est notre rôle de vous orienter vers certaines solutions et ainsi cadrer l'intervention de la maîtrise d'œuvre.

MOBILITÉS À PUY-SAINT-ANDRÉ : LA JUSTE PLACE DE LA VOITURE

Puy-Saint-André présente des enjeux importants en termes de mobilités du fait de sa localisation sur toute la hauteur de l'adret et de son caractère d'archipel. L'impossibilité de rejoindre directement Pierre-Feu au chef-lieu en est une illustration.

Les enjeux augmentent en période estivale du fait du tourisme et excursionnisme, générant des problématiques spécifiques :

- L'accès aux sentiers de randonnées, parcours VTT, visites du patrimoine, entre autres. Par exemple, l'accès des randonneurs à la réserve des Partias, surcharge le parking des Combes en été.
- L'accès et le stationnement des résidents secondaires (près de 31% des logements) et touristes séjournant dans les bourgs.
- Les traversées de village par les voitures se rendant plus haut ou redescendant l'adret, posant des problématiques de sécurité, nuisances sonores.

La question des mobilités est ainsi l'une des composantes centrales de la programmation des espaces publics pour Puy-Saint-André.

Quelques éléments viennent déjà à l'esprit :

- **Se donner une vision globale des déplacements** (et des stationnements qui en découlent) et des modes, avec l'appui de votre expertise d'usage et de celle des habitants.
- **Réinterroger certains flux** afin de sécuriser et valoriser ceux des déplacements doux qui font la richesse du paysage de la Commune.
- Trouver le moyen d'**offrir l'accès aux activités de nature** qu'offre la Commune sans « envahir » les espaces des riverains.
- **Hiérarchiser efficacement les vitesses** de roulement selon les espaces (notamment en traversées de villages).
- **Mettre en valeur les circulations intra-communales** douces par des aménagements simples mais lisibles et une signalétique adaptée aux différents modes.
- **Revaloriser les services de transport en commun** par l'amélioration de leur insertion dans la trame des espaces publics et dans les parcours usagers « habituels »
- **Aménager un partage équilibré des modes de déplacements** dans un souci de praticité mais aussi de responsabilité écologique, en incitant plutôt qu'en contraignant.



L'omniprésence des voitures dans l'espace public du chef-lieu



Des circulations piétonnes pas évidentes le long des routes au Clos du vas



Les arrêts de bus peu mis en valeur ou mal insérés dans le parcours usager



Un équilibre des modes pour un espace public inclusif



Un sol réapproprié dans une Venelle du chef-lieu



Des sentiers de Puy-Chalvin qui donnent envie de monter !



L'aire de jeu de la place Violin, identifiée mais à protéger



La problématique de déneigement à ne pas oublier !

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DE PUY-SAINT-ANDRÉ

REPORTAGE PHOTO

UNE RICHESSE PAYSAGÈRE PATRIMONIALE : PAYSAGE DE MONTAGNE, PASTORAL ET AGRICOLE

En occupant un dénivelé de près de 1500m, la commune s'étale à l'Adret, entre étages montagnard, subalpin et alpin. A l'étage montagnard, la mixité des forêts s'ajoute aux aménagements agricoles comme les anciennes terrasses de cultures, chemins vicinaux et canaux d'irrigations. Au-dessus, l'étage subalpin et l'importante gestion des ressources forestières, l'étage alpin et ses grands espaces de pâturage...

Ces paysages et ces climats qui composent la commune sont une richesse infinie pour inviter à un aménagement d'espaces variés, respectueux de la biodiversité, et en lien avec son histoire.

Puy-Saint-André offre aussi un belvédère magnifique sur la vallée de la Durance et le massif de Montbrison, la Croix d'Aquila juste au-dessus, et tout au loin la tête de Vautisse. Ces points de vue doivent s'intégrer dans la trame des espaces publics et dans les futurs parcours usagers qui seront pensés.

Pour mettre en valeur cette richesse locale, voici quelques intentions qui nous semblent adaptées :

- **Recenser les points de vue et les intégrer aux parcours usagers** touristiques mais aussi quotidien afin de valoriser la vie à Puy-Saint-André
- **Intégrer les éléments patrimoniaux vernaculaire** que l'on retrouve dans l'espace public dans les futurs usages
- **Travailler sur les essences locales**, endémiques, rustiques qui demandent peu d'entretien (Chêne, Prunier de Briançon, genévriers, graminées, sedums, crassulacées, etc)
- **Envisager les espaces verts en terme d'urbanisme agricole** : espaces productifs partagés ou entretenus par les agriculteurs de la commune, prairies de fauche, arbres fruitiers (dans la logique des vergers communaux qui se développent actuellement), haies mixtes productives (cerisiers, groseilliers, framboisiers, noisetiers, fraisiers, etc.).
- **Inciter à une gestion durable des espaces verts** dans une logique éco-responsable et frugale (réduction des machines et des coûts pour l'entretien, démarche solidaire avec entretien collectif ou de voisinage, accueil et respect de la biodiversité...)



Un joli lavoir de Pierre-Feu caché par les voitures



Une fontaine du chef-lieu cachée par les voitures



L'entrée du sentier bloquée par un véhicule au chef-lieu



Un petit espace des Combes pouvant être aménagé de manière frugale



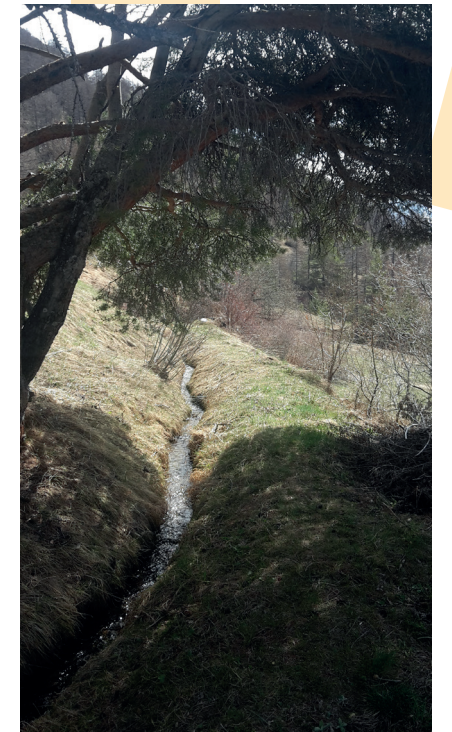
Le belvédère en sortie de bourg du chef-lieu



Les vues vers la croix d'Aquila à Puy-Chalvin



Vers les Combes et la réserve des Partias



Un réseau de canaux à valoriser



Les multiples sentiers à connecter